



Compte rendu AG du 15 novembre 2019

Membres du CA Présents : Olivier GROLLEAU, Mehdi CHAMI, Julie DUPONT, Catherine DUPONT, Dominique RELIQUET, Stane MSERRA, Marie-Do ALQUIER,

MEMBRES DU CA Absents, Excusés : Catherine GROLLEAU, René ROUSSEAU, Antoine CAILLE, Madjid AMEUR,

DOS SANTOS Almina, Annie CARDINET (Sortantes)

Donnent pouvoir :

Patricia Bureau à Olivier Grolleau

Pierre Dussere à Olivier Grolleau

Grolleau Philippe à Olivier Grolleau

Anita d'Ornellas à Julie Dupont

René ROUSSEAU à Julie Dupont

Grolleau Elouann à Mehdi Chami

Godelu Jean Dominique et Godelu Véronique à Stane Serra

Vylma Matsouka à Stane Serra

Claude Leininger à Aude Audonnet

Anne Marie Ziller à Marie Peichard

Catherine GROLLEAU à Marie Dominique ALQUIER

Chantal DAUMAS à Marie Dominique ALQUIER

Emilie MERLET à Dominique RELIQUET

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire
15 novembre 2019 – 20h

Le 15 novembre 2019 –quinze novembre deux mille dix- neuf, à 20h00 – vingt heures, les Membres de l'association Oasis du Val se sont réunis à la salle de projet du théâtre Le Puits Manu à Beaugency, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'emargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M GROLLEAU, en qualité de Président de l'association, assisté par M. CHAMI, en ses qualités de Vice-président.

Il était assisté également de Mme DUPONT, en sa qualité de Trésorière et de vérificateur des comptes. De Madame ALQUIER, secrétaire, elle-même assistée de Monsieur Dominique RELIQUET.

40–quarante membres étaient présents ou représentés, soit plus des $\frac{3}{4}$ de l'ensemble des adhérents. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 – onze des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

I- Vote du CR de l'AG du 16 novembre 2018

II-Rapport moral 2019

III- Rapport financier 2019

IV- Orientations et prévisionnel 2020

V- Renouvellement du Conseil d'Administration

VI- Montant des cotisations 2020

VII -Questions diverses.

Début de séance : 20h

Introduction :

Par Olivier Grolleau, Président :

*Une pensée pour Anne Marie OBRECHT, militante de L'ASTI (ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS IMMIGRES) qui était présente à toutes nos assemblées, décédée durant l'été.

I- Vote du CR de l'AG du 16 novembre 2018 : adopté à l'unanimité

II - RAPPORT MORAL 2019 : présenté par Mr Olivier GROLLEAU

Il s'articule autour de 3 items. Le premier est relatif à la vie associative. Le deuxième concerne les différents partenaires. Le troisième les personnes accueillies.

a. La vie associative :

*Au 15 novembre 2019, l'association compte 57 adhérents, (soit 5 en plus qu'en 2018), parmi lesquels, 12 animent son Bureau et son CA dont 5 sont référents d'accueillis. Plus un responsable des travaux.

Les membres du bureau sont les suivants :

OLIVIER GROLLEAU: Président
MEHDI CHAMI: Vice-Président
JULIE DUPONT: Trésorier
MADJID AMEUR : Trésorier Adjoint
MDOMINIQUE ALQUIER: Secrétaire
DOMINIQUE RELIQUET: Secrétaire Adjoint

S'ajoutent aux membres du Bureau pour la constitution du CA, les membres suivants :

CATHERINE GROLLEAU
ANTOINE CAILLE
CATHERINE DUPONT
STANE MBANGOT-SERRA

Un responsable travaux : FRANCK GIRET

Sortants, pour raison personnelle :

ALMINDA DOS SANTOS, ANNIE CARDINET

* quatre réunions de Conseil d'Administration dans l'année écoulée ;

* 5 réunions de bureau régulières + ponctuelles (décisions à prendre en urgence face à un événement au presbytère ou un accueil d'urgence) ;

* Réunions avec les services sociaux et partenaires.

* Cela représente environ 23 heures de bénévolat hebdomadaire réparties sur plusieurs membres actifs.

b. Retour sur les orientations 2019

-Maîtrise des charges

-Recherche de partenariats financiers (Subventions, mécènes...)

-Depuis le printemps Oasis est reconnue d'intérêt général, en plus de l'autorisation à recevoir des denrées alimentaires.

-L'association reste tributaire des dons.

Merci à la Mairie pour le remplacement du ballon d'eau chaude (l'ancien défectueux représentait une perte d'énergie importante)

*Poursuivre l'accueil en restant ouverts aux misères et en portant les valeurs de fraternités de partage portées par l'Oasis.

Les valeurs de l'Associations, comme la convivialité, la fraternité, l'accueil sans considération de nationalité ou d'ethnie, le partage, nous ont permis de vivre **des moments très riches et festifs**.

Olivier GROLLEAU fait un rappel et **une présentation de ces divers temps forts de l'année, avec quelques photos en appui**.

- Au mois de juin, Fête des voisins et de la musique avec la participation de Sara Poulin et de la chorale SING de l'association *Speak and Sing à Beaugency*.

Des temps de témoignages :

-Échanges dans le cadre de l'action bol de riz de carême, avec les élèves du Lycée Sainte Croix St Euverte d'Orléans et deux membres de l'association qui s'est suivie d'une remise d'un chèque de 1365 €.

-Le président et le vice-président ont été invités en mars 2019 par l'association « Chrétiens aujourd'hui d'Orléans » pour un temps de témoignage et de convivialité.

-Invitation par l'association AISA (Association Internationale Soufie Alawiyya) d'Orléans dans le cadre de la *Journée mondiale pour le vivre ensemble dans la paix*, temps de rencontres et d'échanges avec d'autres associations confessionnelles ou non, souhaitant s'inscrire dans une démarche de vivre ensemble et de développement d'une culture de paix dans le monde. Invitation à se retrouver pour vivre la Journée pour la paix le 16 mai 2020.

-Rencontre et témoignage sur RCF (Radio chrétienne en France).

-Sortie à Beauval avec les résidents d'Oasis,

-Partage des repas du samedi avec tous ceux qui veulent venir partager un moment de rencontre, en s'inscrivant sur le site pour une meilleure organisation.

Partenaires

La ville de Beaugency, les groupements paroissiaux de Beaugency –Meung/Loire, le Diocèse d'Orléans, FASTI, La Mosquée El Mouhsinine de Beaugency, La Grange à Pain, La Cordonnerie Proupin, le Lycée Ste Croix Ste Euverte, les ateliers Ligéteriens, Le secours Catholique, le Secours Populaire, Coallia, La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, l'association Val de Livre, le Conseil Général, L'ensemble scolaire Charles de Foucauld, HYPER U de Baule, Logemloiret, Welcome, Action logement et la Communauté des Ursulines.

c. Les accueillis

En 2019, 12 personnes ont été accueillies. Parmi elles 3 ont quitté le presbytère avec une solution durable d'insertion.

Les départs

Adebayo : pour rappel, Adebayo était demandeur d'asile assisté par l'association Coallia. Il nous avait été adressé par notre partenaire Welcome. Il avait pour projet d'obtenir un titre de séjour et de s'établir définitivement en France. C'est chose faite, puisqu'après pas mal de péripéties judiciaires, il a obtenu son titre de séjour avec droit de travailler. Il a entrepris des

démarches pour suivre une formation professionnelle, avant de quitter le presbytère fin avril pour Orléans, où il séjourne et travaille toujours.

Souleymane : après plusieurs passages de courtes durées au presbytère, Souleymane, réfugié soudanais a pu bénéficier de longues missions d'intérim au sein du tissu industriel magdunois, ce qui lui a permis de faire valoir ses droits au logement. Nous l'avons accompagné, grâce à nos partenariats avec les services de la ville et LogemLoiret. Il a obtenu un logement à Beaugency et a pu quitter le presbytère. Nous avons fêté cet été son départ autour de bonnes grillades.

Antoinette : Juste après les départs de Souleyman et d'Adebayo, les services sociaux départementaux, nous ont contacté pour nous recommander l'accueil d'Antoinette, une jeune militante burundaise qui a été persécutée et forcée de quitter son pays pour rejoindre Mayotte. Elle a obtenu très rapidement un titre de séjour et après 15 mois passés dans l'île, elle rejoint une amie à Orléans fin mars avant qu'elle nous soit adressée en avril. Elle restera avec nous quelques semaines car elle n'est jamais revenue de ses vacances d'été passées à Lyon chez une autre amie. Elle y séjourne toujours et a obtenu un emploi.

Les arrivées

Giska, sa petite fille Carène et son petit garçon Abdoul. Originaire du Gabon, elle est déboutée de sa demande d'asile. La famille est suivie par Coallia et le département. Elle ne dispose que de l'aide à l'enfance (110 €) ce qui ne lui permet pas de subvenir à leurs besoins, le temps de l'instruction d'une demande de régularisation au titre de parent d'enfant français. Demande que Giska effectuera en novembre 2018 et qui vient tout juste d'aboutir favorablement. Son projet est de pouvoir rapidement trouver un emploi et un logement.

Ali : réfugié afghan, il séjourne plusieurs mois à Orléans où il s'implique dans de nombreuses associations. Il a suivi des études cinématographiques avant de fuir son pays pour les raisons que nous connaissons : l'intégrisme religieux. Il apprend assidument le français et aspire à s'établir en France. Sa demande d'asile est en cours d'instruction.

Murazi et Maria : derniers arrivés au Presbytère, ce jeune couple Yezidi a fui la Géorgie pour l'Allemagne où leur demande d'asile a été refusée. Ils ont ensuite fui l'Allemagne en raison d'une difficile cohabitation avec la communauté turque. Ils rejoignent en septembre Orléans où ils connaissent d'autres yezidis. Ils sont pris en charges par la Croix Rouge et l'association orléanaise « Vivre Ensemble en République ». Cette dernière nous les adresse le 16 octobre. Maria est enceinte.

Les autres accueillis

Elih : Elih est la doyenne de l'association et la plus ancienne accueillie. Elle souffre de problèmes cardiaques assez graves qui ont nécessité plusieurs opérations dont une courant octobre 2019. Sa situation administrative est régulière puisqu'elle obtient son titre de séjour

avec droit de travailler. Elle a vocation à quitter la structure dès lors que son état de santé le lui permettra.

Hadidja et sa petite fille Kayna : arrivées l'an dernier, Hadidja et Kayna poursuivent leur vie au sein de la ville où Hadidja est très impliquée. Elle est toujours en attente de sa demande de régularisation au titre d'enfant scolarisée justifiant de 5 années d'existence sur le sol français.

Ce qui est à retenir c'est que la structure animée par l'association continue à jouer le rôle qu'elle s'est fixé, à savoir : permettre à des personnes en situation de grande précarité de bénéficier d'un lieu leur offrant le gîte, le couvert et un accompagnement fraternel.

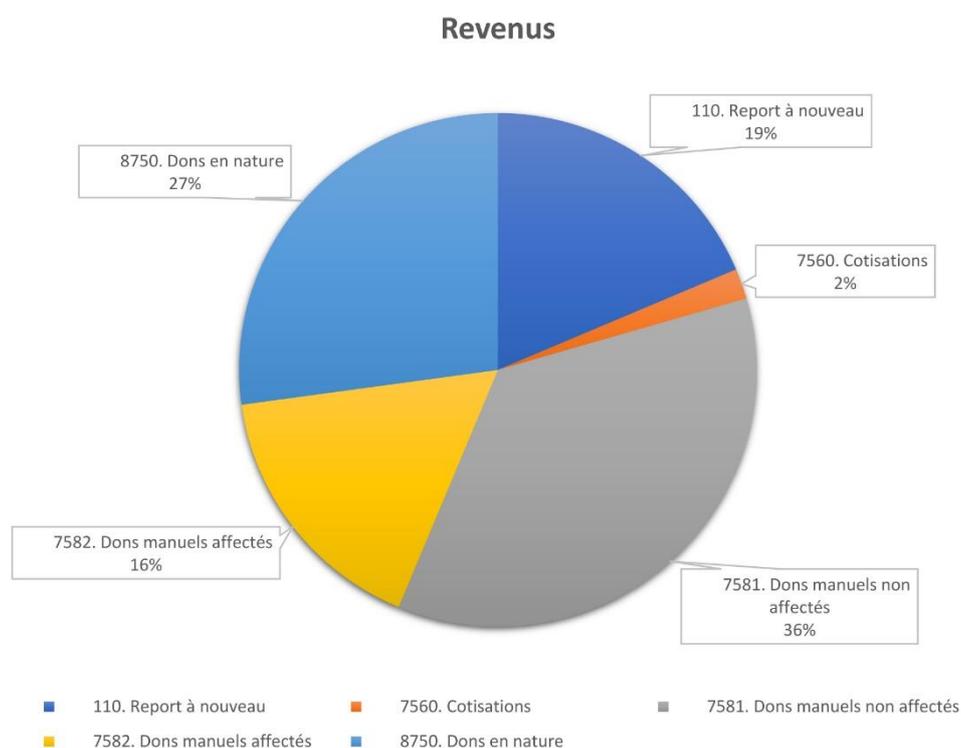
Très majoritairement, l'outil Oasis du Val est utilisé et vu comme une halte après un parcours chaotique. Un havre de paix qui permet à nos accueillis de se ressourcer avant de repartir. 34 personnes ont pu ainsi rebondir après un passage au presbytère depuis la fondation de l'association.

Résolution 2 : L'Assemblée générale approuve le rapport moral 2019 à l'unanimité

III – RAPPORT FINANCIERS : résultat 4978,33 €

M. GROLLEAU donne la parole à Julie DUPONT qui présente les chiffres (Documents ci-après projetés en séance).

Recettes : 24151.83 € (Voir schéma ci-dessous)

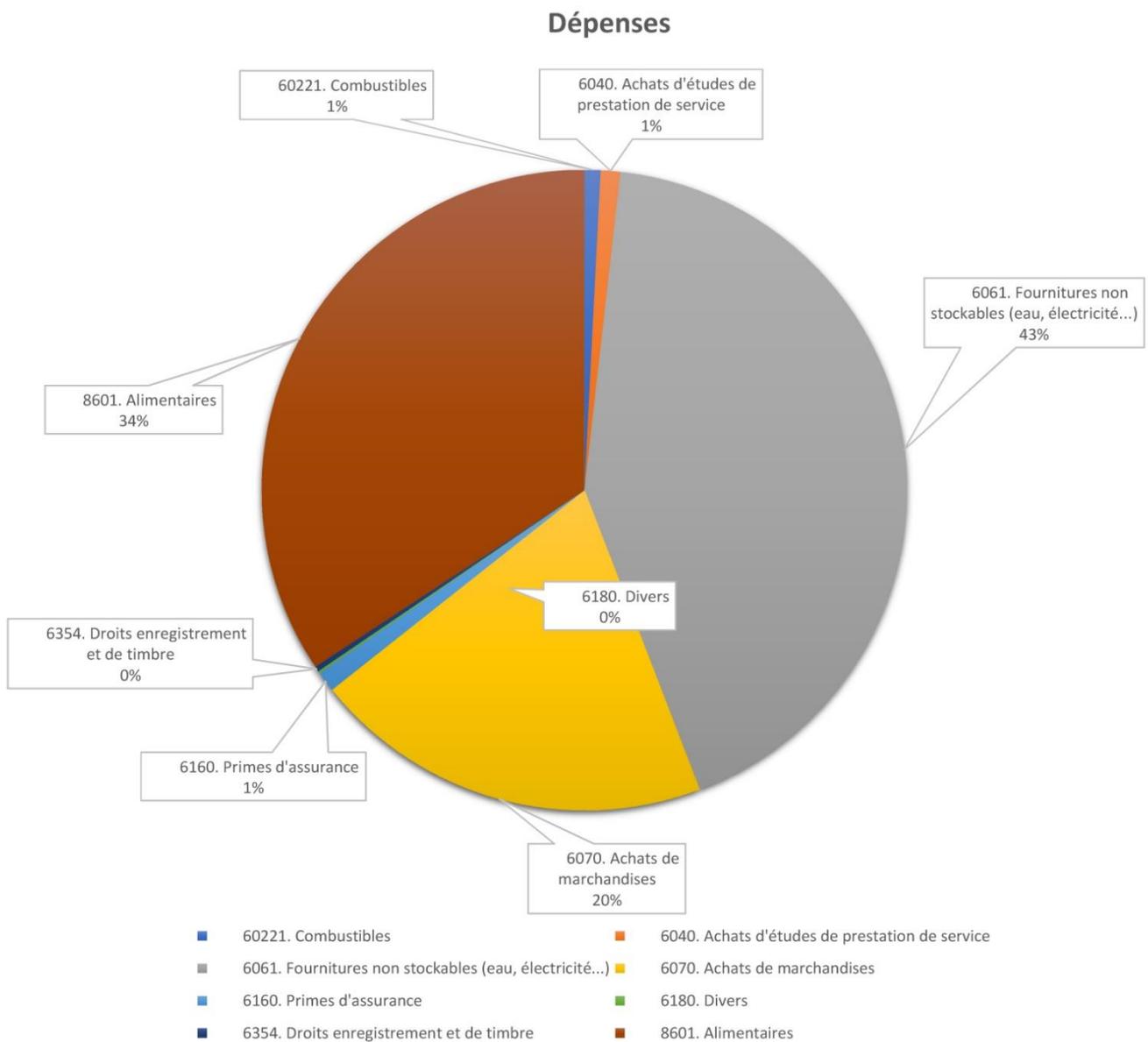


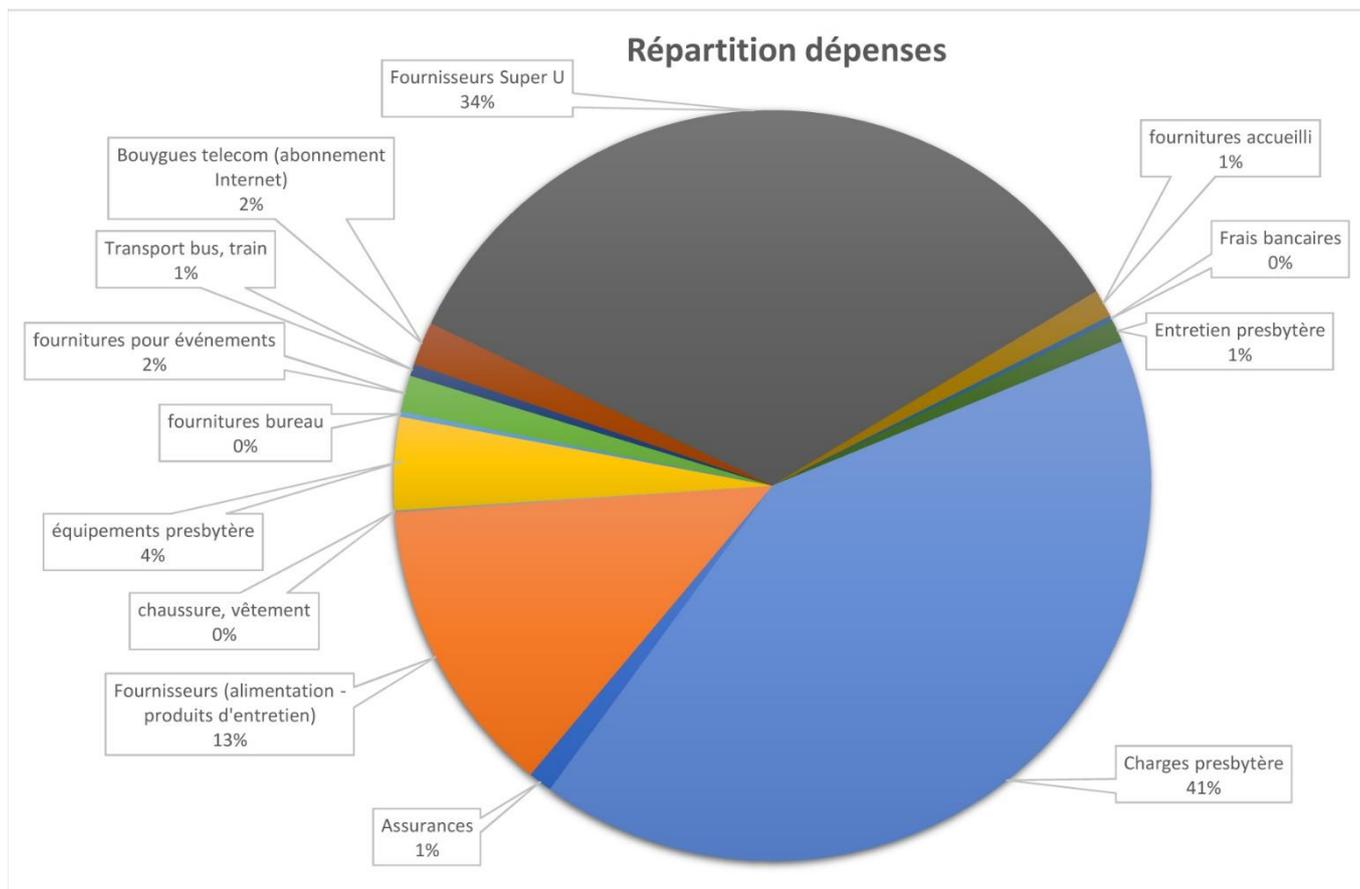
27% de dons en nature : Hyper U (tous les 8 jours), L'épicerie Sociale

Dons manuels non affectés 36% et affectés 16% : La mairie, la mosquée, les groupements paroissiaux de Beaugency/Meung-loire, le Diocèse, et les dons mensuels des adhérents.

TOTAL (hors dons en nature) 17590,72 €.

Dépenses : 19173.50 €





Monsieur Olivier Grolleau fait part de la **convention entre l'ADO (Association diocésaine d'Orléans) et Oasis du Val** : 4000 € par an au 1er avril de chaque année, soit 2000 € par le diocèse et 2000 € des groupements paroissiaux Beaugency – Meung/Loire, avec entière jouissance des lieux hors la pièce des archives.

Convention avec la mairie en discussion pour un « mariage » à trois : Mairie, Église, Oasis d'ici la fin de l'année civile.

Résolution 3 : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport financier 2019 et donne quitus aux administrateurs de leur gestion.

IV – Orientation et prévisionnel 2020

a. Prévisionnel

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant2
60-Achats		4200	74-Subventions		5500
	Achats matières et fournitures	3700		Mairie de Beaugency	1000
	Autres fournitures	500		Doyenné Val Ouest	2000
				Diocèse d'Orléans	2000
				Mosquée El Mouhsinine	500
61-Services extérieurs		900			
	Locations	700	75-Autres produits de gestion courante		8500
	Assurance	200		Cotisations	500
				Dons manuels - Mécénat	8000
62-Autres services extérieurs		400			
	Services bancaires	45			
	Bouygues telecom	355			
67-Charges exceptionnelles		500			
68-Provision pour charges		8000			
TOTAL DES CHARGES		14000	TOTAL DES PRODUITS		14000

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
86-Emploi des contributions en nature	51056	87-Contributions volontaires en nature	51056	
	Mise à disposition gratuite de biens et services	8000	Bénévolat	43056
	Personnel bénévole	43056	Prestations en nature	
	Prestations		Dons en nature	8000
TOTAL	65056	TOTAL	65056	

RESULTAT PREVISIONNEL

0

b. Orientations

- Maîtrise des charges économies d'énergie
- Maintien et entretien de partenariats : en organisant des temps de rencontre
- Poursuivre l'accueil en restant ouverts aux misères (pas seulement des réfugiés mais aussi de ceux qui dorment dans la rue) et en portant les valeurs de fraternité et de partage portées par l'Oasis.

Résolution 4 : L'Assemblée générale approuve les orientations et le budget prévisionnel 2020 à l'unanimité.

V- Renouvellement du Conseil d'Administration

En application de l'article 13 des statuts de l'Association qui prévoit le renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration M. Grolleau informe les membres adhérents de la vacance de 6 sièges laissés par :Olivier GROLLEAU, Medhi CHAMI, Julie DUPONT, Marie Do ALQUIER, Annie CARDINET, Alminda DOS SANTOS.

Il propose les candidatures de :

- Olivier GROLLEAU
- Medhi CHAMI
- Julie DUPONT
- Franck GIRET
- Marie Do ALQUIER

Après le passage au vote à Bulletin secret, les candidatures sont acceptées avec les résultats suivants :

- Olivier GROLLEAU : 40 voix/40 votants
- Medhi CHAMI : 40 voix/40 votants
- Julie DUPONT : 40 voix/40 votants
- Franck GIRET : 39 voix/40 votants
- Marie Do ALQUIER : 40 voix/40 votants

VI- Montant des cotisations 2021

La majorité de l'Assemblée générale approuve l'augmentation des cotisations de 2 € soit un montant de cotisation de 12 € pour l'année 2021.

VII -Questions diverses.

1) MONSIEUR FAUCON, maire de Beaugency, adresse ses remerciements aux membres de l'association, bénévoles et partenaires. Il adresse un bravo : « La reconnaissance de l'association comme œuvre d'intérêt général n'est pas un hasard, c'est une belle reconnaissance, l'Association Oasis est un « Havre de Paix » .

Il rappelle que l'Association est née à un moment donné charnière où le préfet interrogeait les municipalités sur le logement et l'accompagnement des réfugiés en France.

« C'est, dit-il, une très belle réussite » et encourage l'association à poursuivre en ce sens.

L'objectif : Une contractualisation à trois (Mairie, Église, Diocèse) en vue de pérenniser le projet, sécurisation dans les semaines à venir, pour l'inscrire dans la durée.

2) Accompagnement des travaux :

La Mairie en tant que propriétaire des lieux interviendra, pour une question de sécurité, sur le tableau électrique après qu'ENGIE ait changé le compteur.

Il est rappelé que le nombre d'accueillis est de 13 maximum, pour les problèmes de sécurité et de législation.

Réflexion avec la Mairie sur les moyens énergétiques.

Conserver le chauffage au fuel ou passer au gaz de ville ?

Évocation des services offerts par l'Agora (Maison de services publics, un lieu pour accompagner, un lieu qui favorise la rencontre et permet aux personnes de se parler.), notamment en matière d'apprentissage du français (le GRETA, Les amis de l'école laïque, ...)

La mission locale de l'agence pour l'emploi, l'épicerie sociale, un bureau de poste, un service CAF....

Un grand merci un très bon partenariat ...

Merci de votre attention et de votre engagement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h30.

A la suite de l'A.G. les membres du Conseil d'Administration ont élu le bureau de l'association, soit :

- **Olivier GROLLEAU, Président ;**
- **Mehi CHAM, Vis-président ;**
- **Julie DUPONT, Trésorière ;**
- **Madjid AMEUR, Trésorier-adjoint ;**
- **Marie do ALQUIER, Secrétaire ;**
- **Dominique RELIQUET, secrétaire-adjoint.**

A Beaugency, le 04 décembre 2019.

Le Président

Olivier Grolleau



La secrétaire

Marie Do Alquier

